



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 29 septembre 2020

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Education nationale de l'Enfance et de la Jeunesse** ainsi qu'à **Madame la Ministre de la Santé** concernant **le dispositif sanitaire à trois niveaux pour lutter contre la propagation du COVID-19 dans les écoles**.

Ce dispositif, présenté le 5 septembre 2020, prévoit dans son scénario 1 (un cas isolé en classe) que toute la classe est testée à partir du 6<sup>e</sup> jour suivant l'apparition du résultat positif chez l'enfant en question.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur et Madame les Ministres :

1. **De quelle manière la phase des tests prévue à partir du 6<sup>e</sup> jour est-elle organisée? Les ordonnances de test sont-elles envoyées individuellement aux élèves de la classe ? Dans l'affirmative, endéans quel délai à partir de la mise en isolation de la classe les parents sont-ils informés de la marche à suivre ? L'information est-elle transmise par les titulaires de classe, la direction de région concernée ou la Direction de la santé ?**
2. **Etant donné que les classes concernées par le scénario 1 sont dispensées des cours d'éducation physique, ces heures de cours désormais libres ne pourraient-elles pas être organisées de façon à faire tester la classe dans son ensemble, par exemple en ayant recours à l'unité de test mobile ?**
3. **Quelle suite est réservée à un élève qui refuse le cas échéant de se faire tester ou dont les parents ou tuteurs refusent le test ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Josée Lorsché**  
Députée

**Marc Hansen**  
Député